

Tarification des services publics

D'autres options sont possibles

Depuis des mois, les discours gouvernementaux sur les finances publiques sont alarmistes. Le déficit appréhendé se chiffre à 5 milliards. Selon les dires des économistes à la mode, nous n'aurions plus le choix. Nous devrions, répètent-ils, diminuer le nombre de services publics disponibles tout en haussant leurs tarifs et en comprimant les dépenses des programmes sociaux. Ils prétendent que le déficit budgétaire serait dû à la générosité excessive de notre gouvernement.

Mais les coupures de budgets, les tarifications et les privatisations de services publics sont-elles les seules solutions pour sortir de l'impasse budgétaire?

Non ! D'autres choix sont possibles !



UNE PRÉCARITÉ FINANCIÈRE PRÉVISIBLE

Depuis plusieurs années, le gouvernement réduit les impôts, mais ceux qui en profitent vraiment sont les compagnies et les mieux nantis.

Quelques exemples :

- Depuis 2003, les baisses d'impôt des particuliers totalisent 5,4 milliards de dollars par année¹.
- En 2007, les baisses d'impôts ont permis aux personnes ayant des revenus de 150 000 \$ d'économiser 1859 \$, alors que les personnes gagnant moins de 25 000 \$ n'ont profité d'aucune économie.
- Le taux d'imposition des revenus dépassant les 150 000 \$ est passé de 33 % à 24 %, réduisant d'autant leur part d'impôt.
- La vaste majorité des gens qui contribuent à un REER à l'abri de l'impôt y versent en moyenne 5000 \$ par année. Pourtant, la contribution maximale est fixée à 21 000 \$. Les données du gouvernement montrent que baisser ce plafond à 12 000 \$ ne toucherait que les particuliers qui gagnent plus de 150 000 \$².
- Les gains des particuliers et des compagnies qui proviennent d'activités spéculatives comme la vente d'immeubles ou d'actions ne sont imposables qu'à 50 %, alors qu'un salaire est imposable à 100 %. Pour 2008 seulement, cela a représenté un manque à gagner de 855 millions \$ pour le gouvernement³.



De plus, les scandales autour des contrats dans le milieu de la construction révélaient récemment que les prix des grands travaux publics seraient gonflés de 35 %⁴. Sur les 12 milliards de contrats alloués jusqu'à maintenant cela représenterait un « trop payé » de plus de 4 milliards.

Toutes ces décisions prises dans les derniers dix ans ont privé le Trésor québécois de

plusieurs milliards de dollars par année. On peut se demander si ce ne sont pas les mêmes milliards dont nous aurions bien besoin aujourd'hui!

1. Document de consultations prébudgétaires, Budget 2010-2011, Ministère des Finances du Québec, p.31

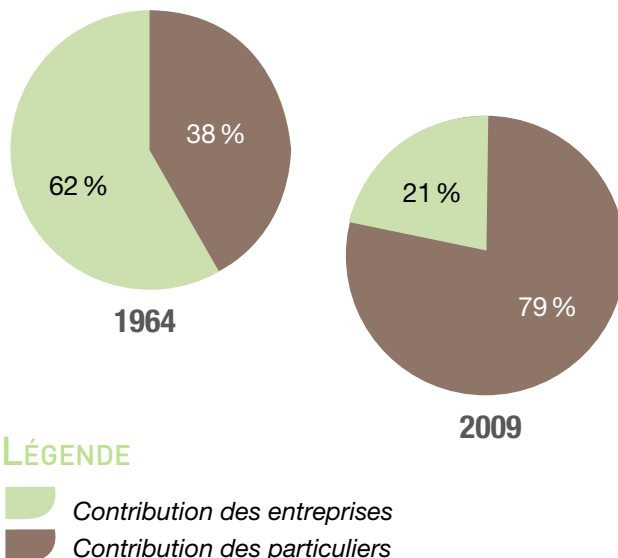
2. Statistiques fiscales des particuliers, année d'imposition 2006, Ministère des Finances du Québec et Ministère du Revenu du Québec, février 2009, p. 45, 103 et 106.

3. Dépenses fiscales, Édition 2008, Ministère des Finances du Québec, janvier 2009, p. VIII.

4. « Enflures de prix dans la construction », Le Devoir, jeudi 15 octobre 2009, p A3

LES COMPAGNIES FONT DE MOINS EN MOINS LEUR PART

En 1964, dans le budget du Québec, les compagnies contribuaient pour 62 % aux impôts et taxes sur le revenu et sur le capital et les particuliers pour 38 %⁵. En 2009, les individus contribuent pour 79 % aux impôts sur les revenus et les biens, tandis que la contribution des entreprises est tombée à 21 %⁶. Il est certain que les petites et moyennes entreprises doivent être encouragées et qu'il serait malvenu de hausser leur taux d'imposition. Par contre, il est plus que temps que les grandes entreprises fassent leur part !



LA TARIFICATION DES SERVICES PUBLICS EST UN NON SENS !

Les services publics ont été créés pour que toutes et tous y aient accès sur la base de leurs besoins et non de leur capacité de payer.

Différentes études, dont celle de l'Organisation mondiale de la Santé sur le ticket modérateur, ont démontré que les personnes à faible revenu n'accèdent plus aux services dont elles ont besoin dès que ceux-ci deviennent tarifés.

La liste des tarifications envisagées par le gouvernement québécois est impressionnante : hausse des tarifs d'électricité, hausse des primes de l'assurance médicaments, introduction d'un ticket modérateur en santé, hausse éventuelle des frais de garderie, hausse des frais de scolarité universitaires, péages sur les autoroutes, tarification de l'eau, hausse de la TVQ d'un point de pourcentage supplémentaire, peut-être même deux, hausse des taxes sur l'essence, etc.

5. « L'autre déséquilibre fiscal - Le déplacement du fardeau fiscal des compagnies vers les particuliers au cours des dernières décennies ». 2006, UQAM, Michel Bernard, Léo Paul Lauzon, Marc Hasbani et Gabriel Ste-Marie.
6. Rapport annuel du Ministère du Revenu du Québec 2008-2009

LES SERVICES PUBLICS DANS LA MIRE

Pour atteindre l'équilibre financier, le gouvernement libéral envisage également de réduire de 4,6 % à 3,2 % la croissance des dépenses des budgets des différents ministères et agences gouvernementales. Cela entraînera des coupures de 9,4 milliards de dollars en quatre ans dans les services publics⁷.

Des coupures dans les budgets se traduiront par une baisse de services, ou une baisse de la qualité des services, ou une diminution des conditions de travail des employés et des employés des services publics, ou une combinaison des trois.

Elles renvoient également aux oubliettes la lutte à la pauvreté et aux inégalités.



L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES

ACCUSE UN RECUL

Historiquement, la mise en place des services publics a favorisé l'émancipation des femmes. En effet, avec la constitution du réseau public, une partie de la charge des enfants, des proches malades ou en perte d'autonomie qui reposait principalement sur elles a été assumée par l'État. De plus, les emplois de qualité et syndiqués créés dans le réseau public ont majoritairement été occupés par des femmes.

Encore aujourd'hui, les femmes constituent 75 % de la main-d'œuvre dans les services

publics. Elles représentent 75 % des proches aidantes et elles utilisent deux fois plus les services de santé que les hommes.

Les impacts négatifs de la détérioration des services publics sont d'autant plus importants pour les femmes : elles y perdent non seulement des services mais aussi des acquis durement arrachés dans la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

7. Comité consultatif sur les finances publiques, 2010, fascicule 3 p.52.

UNE CONSULTATION BIDON

Pour son budget 2010-2011, le ministère des Finances a organisé une consultation en ligne. Le gouvernement y envisage sept options, en encourageant ouvertement les personnes qui participent à la consultation à en favoriser certaines (l'augmentation de la TVQ, la hausse des tarifs d'électricité et d'autres tarifs, etc.) et en les décourageant d'opter pour d'autres (l'augmentation de l'impôt des entreprises et des particuliers). Il n'est même pas possible de suggérer d'autres réponses, comme la lutte aux paradis fiscaux ou à l'évasion fiscale, la récupération de la surfacturation dans l'industrie de la construction, etc.

Cette consultation bidon nous indique clairement que le gouvernement a fait son nid bien avant la consultation.



D'AUTRES SOLUTIONS EXISTENT

Les membres de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics mettent de l'avant des solutions plus équitables au plan fiscal et plus justes au plan social.

Sans faire ici la liste exhaustive des solutions, le gouvernement peut néanmoins :

- Instaurer une fiscalité plus équitable.
- Faire la lutte à l'évasion et à l'évitement fiscal.
- Ajouter au moins un palier d'imposition pour les revenus les plus élevés.
- Réduire, voire même abolir, les exemptions fiscales qui ne profitent qu'aux riches.
- Introduire une TVQ progressive en fonction de la nature des biens achetés.

- Augmenter les redevances des entreprises sur les ressources naturelles.
- Lutter contre la corruption dans l'attribution des contrats gouvernementaux.
- Assurer une saine gestion des finances publiques entre autres en cessant de recourir aux PPP et en utilisant d'avantage les appels d'offres.

La classe moyenne et les personnes en situation de pauvreté ont suffisamment fait leur part pour soutenir la création de la richesse. Il est plus que temps de la partager!

NON AUX HAUSSES

joignez-vous à la **COALITION OPPOSÉE À LA TARIFICATION**

et à la **PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS**

www.nonauxhausses.org

La Coalition compte plus de 85 organisations nationales (communautaires et syndicales). Consultez notre site www.nonauxhausses.org pour en connaître la liste.